

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
 Présents : 21
 Votants : 28

D25.069

L'an deux mille vingt-cinq,
 le dix juillet,
 à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 26 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory (suppléant de CONFORT René), CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude (pouvoir à POUDEVIGNE Roger), LAFON Madeleine (pouvoir à VALENTIN Christine), BLANC Sébastien (pouvoir à SALEIL Jean-Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à FABRE Jean), POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, SALENDRES Jean-Sébastien, J FERNANDEZ Florence, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Philippe ROCHOUX été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.069 : AMENAGEMENT DU SITE D'ESCALADE DU CIRQUE DES BAUME : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Monsieur le Président Informe le Conseil Communautaire que suite au rapport de maintenance des voies d'escalade du cirque des Baumes de l'année 2023-24, il est proposé de réaliser une phase d'entretien et de travaux sur des voies d'escalade. Ces travaux semblent nécessaires au vu du vieillissement des équipements en place et de leur usure ainsi que de la fréquentation du site. Le rééquipement concerne 96 voies du site d'escalade et une main courante. Le détail des travaux est indexé dans le rapport de maintenance fourni par Aqua grimpe Millau Grands Causses.

Une subvention peut être sollicitée par la communauté de communes auprès du conseil départemental au titre de l'aide en faveur des espaces, sites et itinéraires de pleine nature avec un taux d'aide de 50 % du coût HT du montant des travaux.

Le coût de cette opération est de 33 190 €HT (39 828 € TTC), il est proposé de solliciter le conseil départemental à hauteur de 50 % soit 16 595 € HT.

Il est à noter que cette opération a été inscrite au BP principal de la CC ALCT.

VU l'arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BICCL-2024-345-0004 du 10 décembre 2024 portant modification des statuts de la communauté de communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN,

VU la délibération D25.001 validant le document reprenant les compétences et la définition de l'intérêt communautaire et notamment la liste des sentiers de randonnées définis d'intérêt communautaire par délibération

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

APPROUVE le projet d'aménagement du site d'escalade du cirque des Baumes,

VALIDE le plan de financement suivant :

Coût total de l'opération = 33 190 € HT (39 828 € TTC),

Département de la Lozère = 16 595 € HT (50%)

Autofinancement = 16 595 € HT (50%)

AUTORISE son Président ou le Vice-Président à solliciter une demande de subvention auprès du Département de la Lozère et de tout éventuel financeur et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 21 juillet 2025,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL